

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.07
Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.50
Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LOUIS LOUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 3 Mars 1885

AU PARLEMENT

2 mars.

J'ai rencontré, il y a une minute, un petit député anglais et orateur qui essayait un pas de valse dans le couloir de la Chambre. On m'a dit que c'était sa manière de fêter l'élection de Mre Honorius Beaugrand à la mairie de Montréal, et j'ai plaint sincèrement la métropole commerciale de la province de Québec de savoir soulever d'aussi piètres joies dans le choix de son premier magistrat civique.

La séance d'aujourd'hui s'est ouverte à l'heure accoutumée. Il y a eu nombreuses présentations de requêtes; on a fait subir leur seconde lecture à trois ou quatre bills; enfin, les interpellations sont arrivées, et voici celles qui offrent le plus d'intérêt, avec le nom des députés qui les ont faites et les réponses que le gouvernement leur a adressées.

M. Hesson—L'Acte de Homestead du Manitoba et du Nord-Ouest s'applique-t-il aux terres situées dans les limites de la zone appartenant aux chemins de fer, dans la Colombie anglaise? Si oui, des entrées peuvent-elles être faites par procuration, comme cela se fait dans le Manitoba et le Nord-Ouest? Dans le cas où les dites terres ne seraient pas ouvertes aux colons désirant bénéficier de l'acte de Homestead, sont-elles actuellement offertes en vente, à quel prix par acre et à quelles conditions?

R.—L'acte de Homestead ne s'applique pas à ces terres qui seront mises en vente à mesure qu'elles vont être ouvertes.

M. Jackson—Pour quelle période le gouvernement a-t-il affermé à la compagnie de Long Point, dans l'Ontario, les fonds de pêche qui se trouvent dans le voisinage de cette localité; et quel est le prix de l'affermage par année?

R.—Pour 9 ans à compter de 1879, et au prix annuel de \$100.

M. Cockburn—Le gouvernement se propose-t-il d'envoyer un ingénieur pour s'enquérir de la praticabilité de relier les lacs de Muskoka avec la rivière Severn et le canal de la vallée de la Trent au moyen d'une légère canalisation? Si oui, vers quel temps enverra-t-il cet ingénieur?

R.—Le gouvernement est actuellement à considérer cette question.

M. Bain (Wentworth)—Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures, au cours de la présente session, concernant la construction d'édifices publics dans la ville de Dundas, tel que déclaré par l'honorable ministre des Travaux publics en comité des subsides, lors de la dernière session?

R.—Telles mesures seront prises.

M. Amyot—Est-ce l'intention du gouvernement d'accorder aux membres des divers parlements locaux de la Puissance, durant les sessions des diverses législatures locales, le droit d'expédier leurs lettres et documents franc de port par les mailles de Sa Majesté?

R.—Il ne sera rien fait dans ce sens.

M. Casgrain—Le gouvernement a-t-il reçu un rapport de son agent à Paris, M. Fabre, et ce rapport, s'il existe, sera-t-il mis devant la Chambre durant la présente session?

Quel est le montant payé à M. Fabre pour la dernière année fiscale, et jusqu'à date?

R.—Des rapports ont été reçus de M. Fabre et ils seront produits si on les demande. Quant au salaire de cet employé, il est absolument le même que celui porté aux comptes publics de l'an dernier.

M. Mackintosh—Le gouvernement a-t-il donné des instructions au Haut-Commissaire, à Londres au sujet de la classe d'émigrants auxquels des avantages ont été offerts pour les engager à émigrer au Canada? Le gouvernement a-t-il décidé de discontinuer le système de subventionner les journaliers revenant au Canada? Si non, est-ce l'intention du gouvernement de discontinuer ce système?

R.—On a envoyé à Sir Charles Tupper des instructions l'informant que l'immigration des classes ouvrières n'est pas désirable, et qu'il doit surtout s'appliquer à diriger vers le Canada des Colons et des agriculteurs.

Sir Richard Cartwright—Quel est le montant total des droits d'accise prélevés pendant les six mois finissant le 1er janvier, 1885? aussi, pendant les six mois finissant le 1er janvier, 1884?

R.—En 1885, ces droits ont été de \$2,863,290, et en 1884, ils étaient de \$3,081,984.

Sir Richard Cartwright—Quel est le montant de toutes les recettes provenant des terres de la Puissance, jusqu'à la date de l'interpellation?

Quel est le montant reçu dans les sept mois finissant le 1er février 1885?

Quel est le montant reçu dans les sept mois finissant le 1er février, 1884?

R.—Le montant total est de \$4,349,358. Durant les 7 mois expirés le 1er février 1885 il a été reçu \$670,141, tandis que la même période, l'année précédente, n'avait produit que \$242,819.

Il y avait 84 avis de motion sur les ordres du jour, et il en a été présenté 31. Je serais très-curieux de savoir combien sur ce nombre auront le moindre brin d'utilité pratique et produiront la dime de ce qu'ils vont coûter au trésor.

Je viens d'entendre M. Edgar. Il a fait quatre bouts de discours pour demander des documents et des états concernant le Pacifique canadien. Le député d'Ontario parle comme une marionnette. Il en possède la voix de fausset, les allures mécaniques, et c'est assurément le plus piètre orateur qui se puisse voir.

M. Bergeron a mis devant la Chambre deux questions intéressantes. Par la première, il demandait la production de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le Haut-Commissaire en Angleterre, ou les représentants du gouvernement belge en ce pays ou les autorités belges en Europe, concernant l'exposition internationale d'Anvers.

Il a appuyé cette demande d'un beau discours où il a démontré la nécessité qu'il y a de nommer comme représentant du Canada à cette exposition un homme possédant parfaitement les langues française et anglaise. Il a cité l'exemple de l'exposition de Paris où notre représentant ne parlait pas un mot de français et s'est rendu ridicule en même temps qu'il ne pouvait rien accomplir d'efficace, et il a terminé en signalant les avantages que nous retirerions du droit de faire nous-mêmes nos traités de commerce.

L'honorable M. Pope a répondu qu'il sera assurément fait droit à ces représentations.

La seconde question du député de Beauharnois a entraîné un long et vigoureux débat. Elle était relative à la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement local de la province de Québec concernant le fonctionnement de l'Acte des licences, et M. Bergeron a demandé si on va rembourser les pénalités qui ont été perçues dans certains cas sous l'autorité de cet Acte que la Cour Suprême vient de déclarer inconstitutionnel.

Naturellement M. Blake et les siens ont voulu profiter de l'occasion pour jeter du blâme sur le gouvernement et pour soulever la question de l'autonomie provinciale; mais, mal leur en a pris, car M. White, de Cardwell, à la suite de plusieurs autres orateurs, a flagellé de la belle manière la conduite de ces hommes. Prenant M. Blake à partie, il lui a demandé où était sa grande bravoure quand l'Acte des Licences fut passé. A-t-il alors, en effet, eu le courage de donner son opinion personnelle sur la constitutionnalité de la mesure? Il a cité des jugements; mais, il n'a pas dit ce qu'il en pensait lui-même. M. White a ensuite nommé des amis du chef de l'opposition, qui se sont déclarés dans le sens de l'Acte. Quant à l'autonomie provinciale, l'opposition a toujours si bien su la respecter que, durant cinq années de pouvoir à Ottawa, elle a eu plus d'actes désavoués par les autorités impériales que le parti conservateur n'en a jamais eu durant toute son administration.

Le député de Cardwell a été chaleureusement applaudi et l'ajournement a eu lieu à 11 heures.

LORENON.

Les courses du club Frontenac ont eu lieu hier sur les terrains du Rideau Hall. Son Excellence le gouverneur-général était présent. Voici les noms de ceux qui ont remporté des prix:

Course de 150 verges: 1er L. G. Duquet; 2e Alfred Thériault.

Course d'un mille: 1er D. Holbrook; 2e A. Barnhart.

Course de 100 verges: 1er L. G. Duquet; 2e Alfred Charbonneau; 3e Alfred Thériault.

Course de 2 milles: 1er Nap. Lachance; 2e Nap. Leduc; 3e Jos. Desroches.

Course d'un quart de mille: 1er Ernest Lapierre.

Autre course d'un quart de mille: 1er J. E. Turgeon; 2e Nap. Lachance.

Course d'un demi-mille: 1er H. Bonneville; 2e Régis Roy.

Course d'un quart de mille: 1er J. E. Turgeon; 2e Ernest Lapierre.

Autre course d'un quart de mille: 1er J. Popham; 2e M. Elliott.

Course de consolation: 1er D. Duhamel; 2e J. B. Dufort.

Il y a actuellement 65 patients à l'hôpital protestant.

No. 61 RUE RIDDAU, ENSEIGNE DE LA BOULE NOIRE

PIGHEON, PIGHEON & Cie.

LUNDI, 2 MARS. Et se continuera jusqu'à ce que le Stock soit épuisé. Inutile de vous dire que les Marchandises de nos Tweeds sont coupes gratuits. De très bons Habille-

50 CENTTINS DANS LA PIASTRÉE. Nous avons en la bonne fortune d'acheter, la semaine dernière, à Montréal, un très bon stock de Marchandises Seches, a 50 cts. dans la Piastre. La vente commencera

DE MARCHANDISES A SACRIFIER, A

\$20,000.00

Encore un Stock de Banqueroute !

Encore un Stock de Banqueroute !





